

## Groupe de la majorité municipale

### Ensemble pour Carbonne

#### **Carbonne au cœur de notre nouvelle Communauté de communes**

**D**ans notre pays, le paysage territorial bouge : notre région Occitanie est devenue par sa taille la deuxième plus grande région de France, plus grande que la Belgique et l'Irlande, et la première région pour la création d'entreprises.

La loi votée en août dernier portant sur la nouvelle organisation territoriale de notre République dite loi NOTRe a de nombreuses conséquences sur notre ville et sur notre Communauté de communes.

L'année 2017 verra naître notre nouvelle intercommunalité élargie de 28 à 32 communes, fruit de la fusion de la Communauté de communes de Garonne-Louge et de la Communauté de communes du Volvestre.

En parallèle de cette fusion, de nouvelles compétences vont être transférées à la communauté au 1er janvier 2017 : la promotion du tourisme, les zones d'activités économiques, les aires d'accueil des gens du voyage notamment.

Et Carbonne dans tout cela ? Ce mouvement inéluctable de transformation des territoires est sûrement une source

d'inquiétude pour bon nombre de nos concitoyens.

Comment un territoire plus grand, dans un contexte qui renforce les compétences des régions et des intercommunalités, peut-il garder une proximité de services avec la population ?

Tout n'est pas écrit d'avance car Carbonne a des atouts : une position géographique et territoriale plutôt privilégiée, ville centre du Volvestre, pôle d'équilibre, elle a su se doter de nombreux équipements qui renforcent son attractivité.

Il y a surtout la volonté politique des élus d'Ensemble pour Carbonne de construire ce nouveau territoire dans une proximité avec l'ensemble des autres communes au sein de la communauté de communes du Volvestre et du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Tout ne peut se faire à la seule échelle de Carbonne et sans la compréhension et l'adhésion des Carbonnais.

Prochainement, les élus seront amenés à se prononcer sur le transfert du Plan

Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelon intercommunal, sauf si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y oppose.

A cette question, Ensemble pour Carbonne appelle à voter NON en conseil municipal début 2017. Car le PLU (PLU intercommunal) est encore prématuré, toutes les communes n'ayant pas avancé de la même manière dans leur projet.

Laissons le temps à la nouvelle communauté de se restructurer pour absorber les nouvelles compétences qui lui sont transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il est important de ne pas subir la réforme territoriale mais de se projeter dans l'avenir : mutualisation et fusion ne signifient pas automatiquement suppression de services publics mais plutôt une réorganisation réfléchie, et une coopération améliorée entre les communes et la Communauté de communes.

*Le groupe majoritaire  
« Ensemble pour Carbonne »*

## Groupe de l'opposition municipale

### Carbonne demain

#### **Incidence de la loi NOTRe sur notre feuille d'impôts locaux**

**N**ous n'allons évoquer que la partie de cette loi qui concerne la commune et la communauté de communes.

Il y aura un certain nombre de compétences transférées vers la communauté de communes. Ceci aura un impact sur l'investissement (exemple : aire d'accueil des gens du voyage) et le fonctionnement (exemple : office de tourisme).

Au niveau de l'intercommunalité, il y

aura des charges nouvelles. Par contre pour la commune il devrait y avoir une baisse certaine des dépenses donc des économies réalisées.

Il ne faudrait pas que ce côté positif soit annulé par une augmentation des dépenses.

Par contre, il faudra aller dans le sens de la baisse.

Cela devrait se répercuter sur nos impôts locaux par au moins une stabilisation des taux d'imposition pendant quelques années.

Comme d'habitude nous serons vigilants pour avoir une gestion rigoureuse, pour éviter toutes dérives et mauvaises surprises.

*Le groupe municipal d'opposition  
« Carbonne demain »*